

SEANCE DU 30 MARS 2023

Aujourd'hui, vingt-trois mars deux mil vingt-trois, les membres du conseil municipal sont informés individuellement par courriel qu'une séance ordinaire du Conseil Municipal aura lieu au Trait d'Union, le jeudi trente mars deux mil vingt-trois à 19h00 avec l'ordre du jour suivant :

Ordre du jour du Conseil Municipal

- 1) Approbation du procès-verbal de la séance du 9 février 2023 –
- 2) Désignation d'un secrétaire de séance –
- 3) Communications du Maire–
- 4) Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions –
- 5) Compte Financier Unique 2022 –
- 6) Affectation du résultat de l'exercice 2022 –
- 7) Attribution de subventions aux associations –
- 8) Fixation du taux des taxes locales –
- 9) Vote du Budget Primitif 2023 –
- 10) Autorisation donnée au Maire de procéder à des virements de crédits (M57) –
- 11) Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de rénovation de la mairie –
- 12) Octroi d'une garantie d'emprunt à l'AAPPMA
- 13) Signature d'une convention annuelle d'objectifs avec l'AAPPMA –
- 14) Affectation à la célébration des mariages d'un bâtiment communal autre que celui de la maison commune –
- 15) Divers –

Conformément à l'article L.121.10 du code des communes, la convocation ci-dessus est affichée à la porte de la Mairie.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

<u>Présidence</u>	ROEHLLY Sylvie
<u>Adjoint</u>	WERNERT Annie KLEINMANN Jean-Jacques REGNIER Clarisse BLANCK Dominique
<u>Conseillers</u>	ACKER Dominique – ALBECKER Bernard – BLANCK Denis – BONICEL Bénédicte – FORR Bernard – FOURNAISE Véronique – GASSERT Cédrine – HILD Aline – JUNG Didier – KERTZINGER Francis – RICK Stéphane – SORG Fabienne – SORGIUS Christian – VATRY Edwige – VOGT Marie-Line – WEEBER Michelle.
<u>Absents</u>	WINTER-KNECHT Didier a donné procuration à BLANCK Dominique – MUGLER Christelle a donné procuration à REGNIER Clarisse.

Le quorum est atteint.

Commune

Madame le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents. Elle ouvre la séance à 19h05.

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 09 février 2023

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité.

2. Désignation d'un secrétaire de séance

Monsieur Stéphane RICK est désigné secrétaire de séance.

3. Communications du Maire

- 10/02/2023 : Assemblée Générale de l'amicale des Sapeurs-Pompiers
- 12/02/2023 : Inauguration boulangerie ULRICH
- 13/02/2023 : Commission finances à la CCBZ
- 14/02/2023 : Réunion application Loi Climat et Résilience à la CCBZ
Commission administrative
- 15/02/2023 : Réunion à la résidence séniors avec Mme WOLFHUGEL
Anniversaire Madame JUNG Mariette – 80 ans
- 16/02/2023 : Anniversaire Monsieur BRENNER – 85 ans
Rendez-vous avec Monsieur ARMAND de AES
Rendez-vous avec M GABEL, président du Basket
- 17/02/2023 : Réunion avec M. Eric GAUTIER (tennis) pour projet PADEL
- 20/02/2023 : Réunion du bureau CCBZ
- 21/02/2023 : Rendez-vous avec l'ATIP au sujet d'un dossier d'urbanisme
- 22/02/2023 : Visite du Sénat et de l'Assemblée Nationale avec le conseil intercommunal des jeunes
- 23/02/2023 : Première réunion avec les entreprises pour la rénovation de la Mairie

- Webinaire loi de finances et conséquences sur les budgets locaux
- 26/02/2023 : Petit déjeuner organisé par Enfants Espoirs du Monde
- 27/02/2023 : Comité Basse Zorn à l'An Vert
Conseil communautaire
- 28/02/2023 : Commission administrative
- 01/03/2023 : Réunion Comité de pilotage du projet écoles/périscolaire - CAUE
- 02/03/2023 : Rendez-vous avec M Marc Mauduit (animation jeunesse de la Basse Zorn)
/ point commission jeunesse
- 06/03/2023 : Rendez-vous avec M. SPASSKI au sujet du projet photovoltaïque
Réunion du bureau CCBZ
Rendez-vous avec M Thomas HUSS – Sapeurs-pompiers
- 07/03/2023 : Visioconférence CAH, Sous-commission Booster l'emploi et la formation
des jeunes
Signature chez Me BIRY / signature de vente Hauts de la Zorn
Commission administrative
- 08/03/2023 : Réunion avec Mme KHIATHI - directrice de l'école élémentaire
Commission communication
- 09/03/2023 : Bureau syndical du PETR
Réunion sur l'écomobilité scolaire au Collège Baldung Grien
- 10/03/2023 : Rendez-vous avec M DOSSMANN – projet maison de santé
Assemblée Générale de l'UNIAT
- 11/03/2023 : Nettoyage de printemps
Anniversaire Mme SCHWARTZ Yvonne – 85 ans
- 13/03/2023 : Rendez-vous avec M. URBAN de la Collectivité Européenne d'Alsace
Commission finances à la CCBZ
- 14/03/2023 : Comité Syndical de l'ATIP
- 15/03/2023 : Analyse des candidatures pour le poste d'animatrice Relais Petite Enfance
à la CCBZ
Réunion Loi Climat et Résilience et Zéro Artificialisation Nette sur
invitation de M. le sous-préfet
Réunion du comité de pilotage du projet école / périscolaire
- 19/03/2023 : Guinguette volante à GEUDERTHEIM
- 20/03/2023 : Réunion du bureau CCBZ
Comité de pilotage Basse Zorn à l'An Vert
- 21/03/2023 : Visio – atelier pratique subventions « Fonds Vert »
Commission administrative
Conseil école élémentaire
Commission finances
- 22/03/2023 : Journée femmes maires au Sénat
- 23/03/2023 : Entretiens d'embauche Relais Petite Enfance CCBZ
Anniversaire Mme RAHM Céline – 90 ans
- 24/03/2023 : Entretiens d'embauche Relais Petite Enfance CCBZ
Rencontre avec M. le député Vincent THIEBAUT
Assemblée Générale Crédit Mutuel
- 26/03/2023 : Chasse aux œufs organisée avec le conseil municipal des enfants
- 27/03/2023 : Conférence baux de chasse avec l'ATIP et l'AMF
Réunion d'informations Groupama à Espace W
Conseil communautaire
- 28/03/2023 : Commission administrative
Réunion Apepa / présentation de la rue scolaire
- 29/03/2023 : Commission Jeunesse
Anniversaire Hubert MEYER – 80 ans

4. Compte-rendu des rapporteurs des différentes commissions

Didier WINTER-KNECHT

- 23/02/2023 : Première réunion de chantier pour le projet de restructuration de la Mairie en présence de toutes les entreprises
- 27/02/2023 : Conseil communautaire à la CCBZ
- 28/02/2023 : Commission administrative
- 01/03/2023 : COPIL Ecole/périscolaire présentation de l'étude du CAUE
- 03/03/2023 : Rendez-vous avec Quonex/ Alsatel à l'Espace W au sujet des cylindres électroniques
- 08/03/2023 : Commission travaux - voirie - bâtiments - Eau Assainissement CCBZ
- 11/03/2023 : Nettoyage de printemps
- 14/03/2023 : Cérémonie à la Collectivité Européenne d'Alsace pour la remise du Label "Employeur partenaire des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin"
- 15/03/2023 : COPIL Ecole/périscolaire
- 17/03/2023 : Rendez-vous à l'Espace W avec Ledvance/Osram au sujet du relamping des salles de sport
- 21/03/2023 : Commission administrative
Commission Finances
- 23/03/2023 : Réunion de chantier - Restructuration Mairie

Annie WERNERT

- 24/02/2023 : Rangement et tri de la vaisselle Espace W
- 26/02/2023 : Petit déjeuner organisé par Enfants Espoirs du Monde
- 10/03/2023 : Préparation à la CCBZ de la guinguette de GEUDERTHEIM
- 19/03/2023 : Guinguette volante à GEUDERTHEIM

- 11/03/2023 : Anniversaire M HUSS Paul - 95 ans
- 23/03/2023 : Anniversaire Mme RAHM Céline - 90 ans
- 29/03/2023 : Anniversaire M MEYER Hubert - 80 ans

Jean-Jacques KLEINMANN

- 10/02/2023 : Inspection commune préalable avec l'ES pour EARL ZILLIOX rue Creuse
Livraison à l'Etang de pêche de la micro station d'épuration
- 17/02/2023 : Rendez-vous avec le président du tennis au sujet du projet de padel
- 20/02/2023 : Réunion avec M GASS du cabinet géomètre LAMBERT
Commission d'appel d'offres - ouverture des plis programme travaux de voirie à HOERDT et GEUDERTHEIM
- 23/02/2023 : Réunion avec les entreprises dans le cadre de la rénovation de la Mairie
- 27/02/2023 : Commission d'appel d'offres - attribution des prix pour les travaux de voirie 2023 HOERDT / GEUDERTHEIM
Conseil communautaire
- 01/03/2023 : Inspection commune préalable avec l'ES pour un nouveau raccordement
1 rue du Neufeld
Comité de pilotage projet périscolaire / école
- 02/03/2023 : Réunion de chantier réhabilitation mairie
- 06/03/2023 : Commission d'appel d'offres - ouverture des plis pour la réalisation de la voirie définitive micro zone d'activité à GEUDERTHEIM
- 08/03/2023 : Réunion des délégués COS organisée par la chambre d'agriculture dans le cadre de l'aménagement foncier
Commission travaux de voirie à la CCBZ

- 09/03/2023 : Réunion de chantier réhabilitation mairie
- 10/03/2023 : Réunion de l'association foncière
- 13/03/2023 : Réunion avec Monsieur URBAN de la collectivité européenne d'Alsace
- 15/03/2023 : Comité de pilotage projet périscolaire / école
- 21/03/2023 : Réunion avec les responsables de Nature et Technique au sujet de la passerelle de la Zorn
- 23/03/2023 : Réunion de chantier réhabilitation mairie
- 27/03/2023 : Commission logistique et technique Basse Zorn à l'An Vert

Clarisse REGNIER

- 10/02/2023 : Réunion au sujet du REME organisée par la Région
- 24/02/2023 : Inventaire vaisselle Espace W
- 27/02/2023 : Réunion commission culture pour la manifestation Basse Zorn à l'An Vert
Conseil communautaire
- 01/03/2023 : Comité de pilotage du projet maternelle/périscolaire
- 04/03/2023 : Réunion du Conseil Municipal des Enfants
- 08/03/2023 : Réunion avec la directrice de l'école au sujet du projet « l'école de demain, faisons là ensemble »
Commission communication
- 09/03/2023 : Réunion au collège au sujet du projet sur l'écomobilité des collégiens
- 11/03/2023 : Nettoyage de printemps
- 15/03/2023 : Réunion pour le projet maternelle/périscolaire
Réunion pour le renouvellement de la vaisselle de l'Espace W
- 16/03/2023 : Conseil d'école maternelle
- 20/03/2023 : Réunion des responsables des Conseils Municipaux des Enfants pour la préparation de la manifestation de Basse Zorn à l'An Vert
- 22/03/2023 : Réunion avec la Bibliothèque Départementale d'Alsace (BDA)
Atelier tricot au Trait d'Union
- 23/03/2023 : Préparation des sachets de chocolats pour la chasse aux œufs
- 26/03/2023 : Chasse aux œufs pour les enfants de l'école maternelle au verger communal
- 27/03/2023 : Conseil communautaire
- 28/03/2023 : Réunion avec les membres de l'APEPA au sujet de la mise en place d'une rue scolaire rue des Fossés

Dominique BLANCK

Pas de communications

Christelle MUGLER

Pas de communications

5. Compte Financier Unique 2022

Par délibération du 10 juin 2021 le Conseil Municipal a décidé de participer à l'expérimentation du Compte Financier Unique (CFU) à compter du 1^{er} janvier 2022.

Le I de l'article 242 de la loi de finances pour 2019 dispose que le « compte financier unique se substitue, durant la période d'expérimentation, au compte administratif ainsi qu'au compte de gestion, par dérogation aux dispositions régissant ces documents ».

Considérant que Madame Annie WERNERT, adjointe au Maire, a été désignée pour présider la séance de l'adoption du compte administratif, elle soumet à l'assemblée le bilan financier de l'année écoulée qui se présente ainsi :

SECTION DE FONCTIONNEMENT	
Recettes de fonctionnement 2022	2.712.196,23€
Dépenses de fonctionnement 2022	2.133.014,38€
Résultat de l'exercice – Excédent de fonctionnement	579.181,85€
<i>Résultats antérieurs reportés</i>	<i>2.434.245,83€</i>
Résultat cumulé au 31/12/2022 - Résultat à affecter	3.013.427,68€
SECTION D'INVESTISSEMENT	
Recettes d'investissement 2022	1.053.321,55€
Dépenses d'investissement 2022	1.074.604,37€
Résultat de l'exercice – Déficit d'investissement	- 21.282,82€
<i>Résultats antérieurs reportés</i>	<i>-</i>
	<i>690.833,82€</i>
Résultat cumulé au 31/12/2022	712.116,64€
RESULTAT DE CLOTURE	2.301.311,04€

Il demande au Conseil de bien vouloir approuver ce bilan.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU les explications de l'Adjointe, Madame Annie WERNERT ;

Après en avoir délibéré ;

Sous la présidence de Madame Annie WERNERT, Madame le Maire ayant quitté la salle,

A P P R O U V E à l'unanimité, le compte administratif 2022

6. Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022

Le Conseil Municipal, après avoir entendu le Compte Financier Unique 2022, constatant qu'il présente un excédent de fonctionnement de : 3.013.427,68 €.

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit, en priorité, couvrir le besoin de financement de la section d'investissement).

D E C I D E à l'unanimité, d'affecter le résultat comme suit :

Le résultat de clôture en fonctionnement soit 3.013.427,68 € est affecté pour un montant de 712.116,64 € à la couverture du besoin de financement au compte 1068 conformément aux dispositions des articles L2311-5 et R 2311-11 du CGCT, et le surplus

de l'excédent de fonctionnement soit 2.301.311.04 € est porté au compte 002 en section de fonctionnement au budget 2022.

Le résultat de clôture en investissement soit – 712.116,64 € est porté au compte 001 « résultat d'investissement reporté » en dépenses au budget 2022.

7. Attribution de subventions au titre de l'année 2023

Le Maire signale à l'assemblée qu'il a été saisi de plusieurs demandes de subventions de fonctionnement, au titre de l'année considérée, présentées par plusieurs sociétés locales, associations et organismes, présentant un caractère d'intérêt général.

Il propose au conseil de réserver une suite favorable à l'ensemble de ces requêtes.

La commission des finances réunie le 21 mars 2023 a donné un avis favorable.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE à l'unanimité, d'attribuer une aide financière aux associations, organismes et autres, selon l'état annexé à la présente ;

AUTORISE le Maire à inscrire ces montants dans le budget primitif 2023.

Monsieur Denis BLANCK et Monsieur Christian SORGIUS n'ayant pas pris part au vote.

Commune de WEYERSHEIM.

Année 2023

C/ 6574 Subventions de fonctionnement aux associations & personnes de droit privé :

AAPPMA	95 000,00 €
Amicale des SAPEURS POMPIERS	2 140,00 €
Chorale Ste CÉCILE	155,00 €
Cyclisme artistique	3 200,00 €
Musique Municipale	4 085,00 €
Ass. S'Klenderfel	400,00 €
ALEF pour les P'tits Loups	120 000,00 €
Association de Tir St Sébastien	800,00 €
Le Toit Haguenovien	150,00 €
Ecole Élémentaire	1 596,00 €
Collège de Hoerdé	300,00 €
Centre socio-culturel de Hoerdé	1 000,00 €

228 826,00 €

8. Fixation du taux des taxes locales

Par délibération du 24 mars 2022, le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TFPB : 18,84 %

TFPNB : 26,52 %

CFE : 15,17 %²

De 2020 à 2022, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

A compter de 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

La commission finances, réunie le 21 mars 2023 propose d'augmenter les taux des taxes locales de 1,5% par rapport à 2022. Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir suivre l'avis de la commission et de porter les taux à :

TFPB : 19,12 %

TFPNB : 26,92 %

CFE : 15,40%

TH : 14,53 %

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à la majorité (une abstention)

D E C I D E d'augmenter de 1,5% les taux d'imposition en 2023 et donc de les porter à :

TFPB : 19,12 %

TFPNB : 26,92 %

CFE : 15,40%

TH : 14,53 %

9. Budget primitif 2023

Madame le Maire soumet à l'assemblée le projet de budget primitif pour l'exercice 2023 :

Section de fonctionnement

Dépenses et recettes équilibrées à 4.889.042,44 euros

Section d'investissement

Dépenses et recettes équilibrées à 4.829.183,29 euros

Elle demande au conseil de bien vouloir approuver ce projet.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU les explications de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité, le budget primitif 2023 et ses annexes.

10. Autorisation donnée au Maire de procéder à des virements de crédits (M57)

Madame le Maire expose que la nomenclature budgétaire et comptable M57 prévoit la possibilité, pour l'assemblée délibérante, d'autoriser l'exécutif à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections.

Ces mouvements de crédits ne doivent pas entraîner une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Ces virements de crédits doivent faire l'objet d'une décision expresse de l'exécutif, qui doit être transmise au représentant de l'État pour être exécutoire dans les conditions de droit commun.

Cette décision doit également être notifiée au comptable.

Le Maire informe l'assemblée délibérante de ces mouvements de crédits, lors de sa plus proche séance.

Vu la délibération du 9 décembre 2021 d'adoption, par anticipation à compter du 1er janvier 2022, de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU les explications de Madame le Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité pour l'exercice 2023, Madame le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre ;

A U T O R I S E Madame le Maire à signer les décisions et documents utiles pour les transmettre au représentant de l'Etat, et les notifier au comptable assignataire de Haguenau pour mise en œuvre.

11. Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de rénovation de la mairie

Le Maire informe l'assemblée qu'il y a lieu de réaliser un emprunt à hauteur de 1.500.000€ pour financer le projet de rénovation de la Mairie.

Compte tenu des propositions obtenues par différents organismes bancaires, la Commission des Finances réunie le 21 mars propose la réalisation de l'emprunt auprès du Crédit Mutuel. (les résultats des offres figurent sur le tableau joint en annexe)

Les conditions sont les suivantes :

- montant de l'emprunt : 1.500.000€.
- Termes trimestriels constants en capital
- Durée du prêt : 10 ans.
- Taux : 4,00 %.
- Frais de dossier 1.500€

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A U T O R I S E à l'unanimité le Maire à signer le contrat de prêt pour un montant de 1.500.000€ aux conditions citées ci-dessus auprès du Crédit Mutuel.

12. Octroi d'une caution pour un emprunt bancaire réalisé par une association

Le Maire informe l'assemblée que par courrier du 21 mars 2023, l'AAPPMA de WEYERSHEIM (Association de Pêche), sollicite la garantie d'emprunt pour un prêt à réaliser pour financer les travaux de rénovation du club house, de création de toilettes et de mise aux normes électriques.

La commune peut accorder sa garantie pour les emprunts réalisés par une association, dans les conditions suivantes :

- o limitation de la garantie au maximum à 50 % du montant du prêt ;
- o vérifier que la charge de la dette de la commune plus les emprunts garantis ne soit pas supérieure à 50 % des recettes de fonctionnement.

Le Maire fait part aux édiles des caractéristiques du prêt :

Montant : 35 000 €

Durée : 12 ans

Taux d'intérêt 4,10 % l'an

Annuités de remboursement : 2.156,98€

Frais de dossier : 100€

Le Maire demande à l'assemblée de se prononcer en cette affaire.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

A C C O R D E : sa garantie pour l'emprunt de 35.000€ à réaliser par l'AAPPMA à hauteur de 50 % du prêt, soit 17.500€ pour la durée totale du prêt qui est de 12 ans.

Le prêt est destiné à réaliser les travaux de rénovation du club house, de création de toilettes et de mise aux normes électriques.

P R E C I S E : que les caractéristiques du prêt consenti par le crédit Mutuel de Weyersheim sont les suivantes :

et le déplacement des registres au 80 rue Baldung-Grien, dans le bâtiment faisant provisoirement office de mairie.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

A P P R O U V E à l'unanimité le déplacement du lieu de célébration des mariages et de conservation des registres dans les bâtiments cités ci-dessus.

15. Divers

Néant

Personne ne demandant plus la parole, le Maire lève la séance à 21h15.

Le Maire,

Sylvie ROEHLI,



Le secrétaire,

Stéphane RICK,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Stéphane RICK', written in a cursive style.

Montant : 35.000 €
Taux : 4,10 % l'an
Durée du prêt : 12 ans
Annuités de remboursement : 2.156,98€
Frais de dossier : 100€

DIT: qu'au cas où l'organisme pour quelques motifs que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par lui aux échéances convenues, la commune de Weyersheim s'engage à garantir, à hauteur de 50% toutes les sommes dues en principal, intérêts, commissions, frais et accessoires.

AUTORISE : Madame le Maire à intervenir au nom de la commune au contrat de prêt en qualité de garant et à signer tous les actes y relatifs.

13. Signature d'une convention annuelle d'objectifs avec l'AAPPMA

Le Maire informe l'assemblée qu'en application de l'article 10 de la loi du 12/04/2020 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, une convention doit être conclue avec chaque organisme percevant une subvention communale supérieure à 23.000€ (montant fixé à l'article 1 du décret n°2001-495 du 6 juin 2001 pris pour application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 et relatif à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques).

La commune a décidé d'octroyer une subvention de 95.000€ à l'AAPPMA pour les travaux d'assainissement du club house de l'étang de pêche.

La convention définit les modalités financières d'octroi de cette subvention, à savoir le versement d'une somme de 50.000€ à la notification de la convention et le solde sur présentation des factures.

Elle prévoit que le solde pourra être revu en fonction des subventions éventuellement perçues d'autres financeurs.

La durée de la convention est limitée à l'année 2023.

En contrepartie la commune attend la cession à l'euro symbolique d'une bande piétonne d'une largeur d'environ 2 mètres, située à l'arrière de l'étang, le long de la clôture, côté Zorn ainsi que la pointe de la parcelle 11 section 19 soit environ 6 ares.

LE CONSEIL MUNICIPAL

=====

ENTENDU l'exposé du Maire ;

Après en avoir délibéré ;

AUTORISE à l'unanimité Mme le Maire à signer la convention annuelle d'objectifs avec l'AAPPMA

14. Affectation à la célébration des mariages d'un bâtiment communal autre que celui de la maison commune

Les travaux de rénovation et de réhabilitation de la mairie rendent nécessaire le déplacement de la célébration des mariages au Trait d'Union situé 82 rue Baldung-Grien

Conseil Municipal Commune de Weyersheim

Séance du jeudi 30 mars 2023

I - Délibérations :

N°15/2023	Affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2022	Approuvée
N°16/2023	Attribution de subventions au titre de l'année 2023	Approuvée
N°17/2023	Fixation du taux des taxes locales	Approuvée
N°18/2023	Budget primitif 2023	Approuvée
N°19/2023	Autorisation donnée au Maire de procéder à des virements de crédits (M57)	Approuvée
N°20/2023	Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de rénovation de la mairie	Approuvée
N°21/2023	Octroi d'une caution pour un emprunt bancaire réalisé par une association	Approuvée
N°22/2023	Signature d'une convention annuelle d'objectifs avec l'AAPPMA	Approuvée
N°23/2023	Affectation à la célébration des mariages d'un bâtiment communal autre que celui de la maison commune	Approuvée
N°24/2023	Compte Financier Unique 2022	Approuvée

II - Emargement des Conseillers Municipaux :

MEMBRES	PRESENCE
ROEHLLY Sylvie, Maire	Présente
WINTER-KNECHT Didier	Absent excusé Procuration à BLANCK Dominique
WERNERT Annie	Présente
KLEINMANN Jean-Jacques	Présent
REGNIER Clarisse	Présente
BLANCK Dominique	Présent
MUGLER Christelle	Absente excusée Procuration à REGNIER Clarisse

ACKER Dominique	Présent
ALBECKER Bernard	Présent
BLANCK Denis	Présent
BONICEL Bénédicte	Présente
FORR Bernard	Présent
FOURNAISE Véronique	Présente
GASSET Cédrine	Présente
HILD Aline	Présente
JUNG Didier	Présent
KERTZINGER Francis	Présent
RICK Stéphane	Présent
SORG Fabienne	Présente
SORGIUS Christian	Présent
VATRY Edwige	Présente
VOGT Marie-Line	Présente
WEEBER Michelle	Présente

Le Maire,

Sylvie ROEHLLY,



Le secrétaire,

Stéphane RICK,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Stéphane Rick'.